



Objectif : l'infiltration sur site des eaux pluviales.

© Yann Cochet / Ville de Poitiers

TROIS CITÉS

Trois zones de gestion des eaux de pluie

Trois espaces verts ont été réaménagés en zones destinées à recueillir les eaux de pluie : l'un devant l'école Tony-Lainé, l'autre devant le stade Jean-Luc-Gaboreau et le troisième derrière l'église Saint-Cyprien, dont la cour prenait régulièrement l'eau en cas de gros orages. Rappelons que l'objectif de ces aménagements est de retenir temporairement les eaux pluviales en excédent en cas de fortes pluies, mais également d'infiltrer ces eaux sur place pour le bénéfice de la végétation et de la recharge des nappes. Ces zones assurent également une action de décantation des matières en suspension et de dégradation des polluants issus du ruissellement des eaux de pluie sur la voirie. Face à des épisodes de plus en plus fréquents de très fortes pluies, les services de Grand Poitiers ont adopté des techniques dites de « gestion intégrée des eaux de pluie » permettant l'infiltration sur site des eaux pluviales. Une gestion plus écologique mais aussi moins onéreuse : la création de ces dispositifs étant moins coûteuse qu'une modification des canalisations existantes par exemple.